



Données & chiffres-clés de la forêt méditerranéenne

Zoom sur les Alpes Maritimes - 2023

Créé à l'initiative des Communes forestières et de la Région Provence-Alpes-Côte d'Azur, l'Observatoire régional de la forêt méditerranéenne collecte, synthétise et diffuse l'information, pour une meilleure connaissance de la forêt. L'Observatoire propose une déclinaison départementale des «Données & chiffres-clés de la forêt méditerranéenne».



LES RESSOURCES FORESTIÈRES

Le département des Alpes Maritimes possède une surface forestière de 273 000 ha, proche de celle des Hautes-Alpes. Entre 1980 et 2013 la forêt a connu une augmentation de 39% de sa surface, soit 74 000 ha supplémentaires. Concernant la propriété forestière, la part des propriétés publiques représente 58% de la forêt du territoire départemental. En forêt privée (116 500 ha), les propriétaires gèrent leur forêt dans le cadre de documents de gestion, qui diffèrent selon les superficies possédées.

Ressources forestière

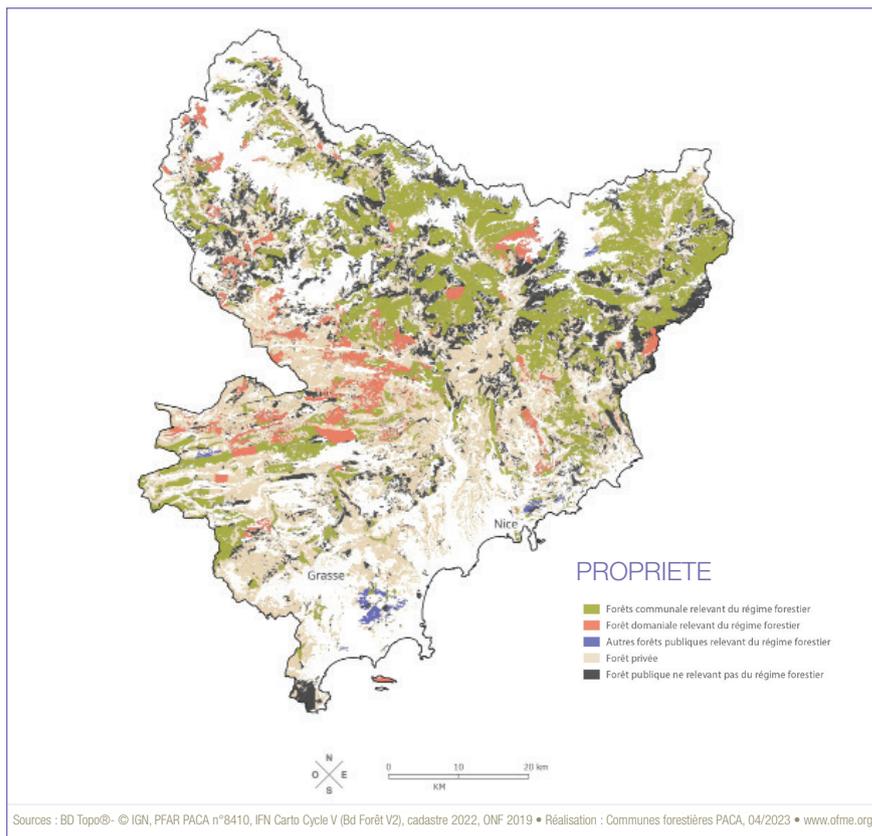
- > 273 000 ha de forêts
- > Taux de boisement : 64%
- > 196 000 ha de forêt où l'exploitation du bois est possible (forêt de production)
- > 26 Mm³ de bois sur pied
- > Principales essences :
 - 8,4 Mm³ de Pin sylvestre
 - 3,7 Mm³ de Mélèze
- > Croissance de 39% des forêts entre 1980 et 2013, soit +74 000 ha de forêt

Propriétés forestière

- > 16 500 ha de forêts domaniales (6%)
- > 131 700 ha de forêts des collectivités (50%)
- > 109 000 ha de forêts privées (42%)

Gestion forestière

- > 9 639 ha de forêt disposent d'un PSG*** et 141 ha d'un CBPS**
- > 80 315 ha de surfaces certifiées PEFC*
- > La forêt publique est aménagée à 63%





POLITIQUE TERRITORIALE ET OUTILS D'ANALYSE

Les élus des territoires, conscients des enjeux relatifs à la forêt et à sa valorisation, s'impliquent dans le développement de la filière forêt-bois. Il en découle une définition et une mise en œuvre de politiques forestières sur leur territoire. Ces enjeux s'intègrent parfaitement dans les documents territoriaux mis en place sur les Alpes Maritimes, tels que les PCAET (Plan Climat Air Energie Territorial) ou encore les SCoT (Schéma de Cohérence Territoriale). Il est important que la valorisation du bois y soit inscrite, car elle est indissociable des projets de développement durable.

De plus, un autre outil de développement forestier local est mis en place : les Chartes Forestières de Territoire (CFT). Elle permettent de bâtir un projet partagé autour de la valorisation des espaces forestiers. Le département concentre 2 Chartes forestières sur la région.

Politiques territoriales

- > 7 PCAET existants (Plan Climat Air-Energie Territorial)
- > 6 SCoT (Schéma de Cohérence Territoriale)
- > 2 Chartes forestières de territoire couvrent 55% de la forêt du département : cette charte est en renouvellement

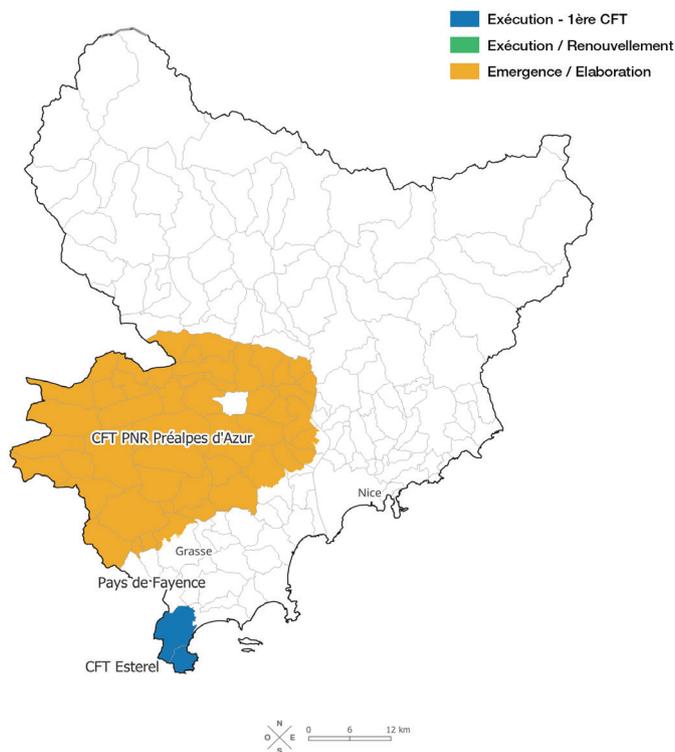
Outils d'aide à la décision

- > Les outils d'analyse au service des politiques territoriales :
 - 7 PDM - 59% des forêts
 - 2 PAT - 16% des forêts
 - Pas de Schémas de desserte

Forêt en aire urbaine***

- > 63% de la forêt se trouve dans une aire urbaine et 23% dans une zone de 10 km

CHARTES FORESTIERES DE TERRITOIRE



Sources : BD Cartho® - © IGN, PFAAR PACA n°8410, Communes forestières 2022 • Réalisation : Communes forestières PACA, 11/2022 • www.ofme.org

* PDM : Plan de Développement de Massif ; ** PAT : Plan d'Approvisionnement Territorial

*** Aire urbaine : Ensemble de communes, d'un seul tenant et sans enclave, constitué par un pôle urbain (unité urbaine) de plus de 10 000 emplois, et par des communes rurales ou unités urbaines (couronne périurbaine) dont au moins 40% de la population résidente ayant un emploi travaille dans le pôle ou dans des communes attirées par celui-ci (définition INSEE).



LA FILIERE BOIS

La valorisation des espaces forestiers est tributaire de leurs conditions d'accessibilité. En effet, dans le département, 20% des forêts de production sont facilement exploitables selon l'IGN, soit 39 000 ha.

En termes de valorisation, les forêts du département fournissent principalement du bois exploité en bois d'oeuvre (50%). Le département regroupe 10% des chaufferies bois régionales, et 8% de la puissance régionale.

Concernant l'emploi salarié de la filière bois-forêt, le département a le poids le plus faible par rapport à l'emploi salarié total sur le territoire régional, sauf pour le secteur de la fabrication de meubles. Les entreprises du secteur de la construction bois représentent plus d'un tiers des entreprises de la filière sur le territoire départemental (36%).

Récolte de bois

> 18 000 m³ de bois récoltés :
50% en bois d'œuvre / 17% en bois d'industrie / 33% en bois énergie

Entreprises de la filière

> 527 entreprises pour 1 338 salariés
> 192 entreprises dans la construction - menuiserie bois - 564 salariés
> 72 entreprises dans la sylviculture et exploitation forestière - 134 salariés

Importation et exportation de bois

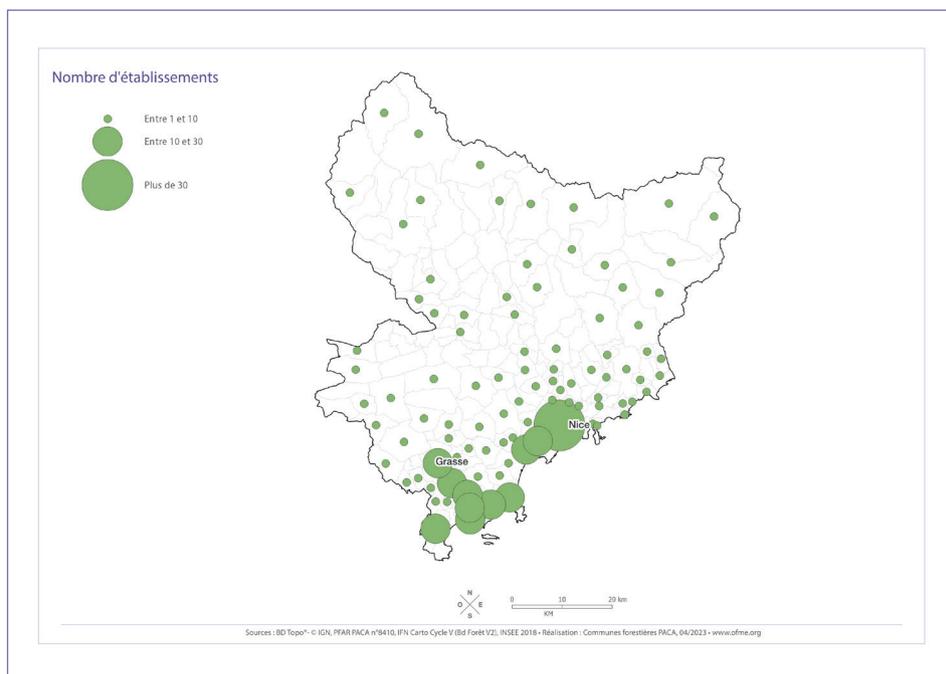
> 57 M € de produits forestiers importés
> 25 M € de produits forestiers exportés

Chaufferies bois énergie

> En fonctionnement : 38 chaufferies (32 publiques, 6 privées) / 6 700 t* de plaquettes forestières consommées.
> En construction : 1 chaufferie
> En projet : 4 chaufferies

Valorisation du bois

> Pas d'entreprise certifiée Bois des Alpes™
> 3 projets Bois des Alpes™



* Les données sont converties en tonnes bois vert (50% d'humidité).



PROTECTION ET RISQUES EN FORÊT

Pour la protection de la biodiversité, des périmètres de protections, à la fois réglementaires*, contractuelles** et foncières***, sont mis en place. A cela s'ajoutent des périmètres d'inventaires d'intérêt écologique, qui couvrent 84% des forêts des Alpes Maritimes. De ce fait, les travaux forestiers et coupes doivent respecter les modalités définies pour ces différents périmètres.

Concernant le risque incendie, le département est impacté. L'année 2022 a vu un nombre de feu en légère augmentation depuis 2020. La surface brûlée reste relativement faible (205 ha pour 102 départs de feu) en comparaison aux années précédentes, comme en 2017 où le département a été plus touché : 640 ha brûlés pour 136 incendies (seules les années

Protection des forêts et biodiversité

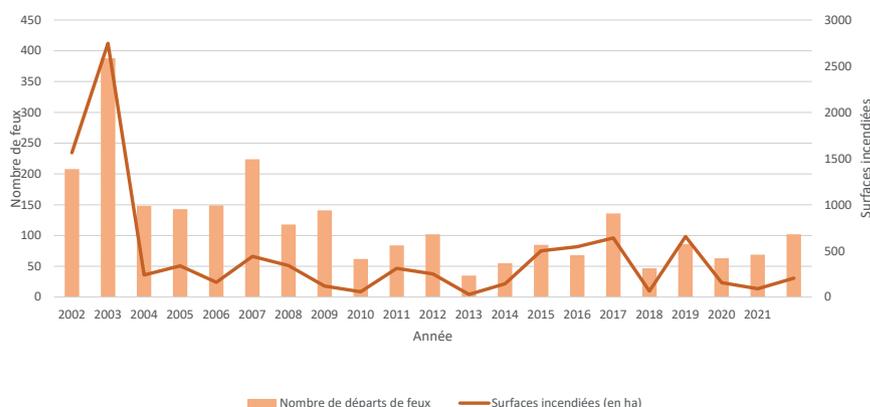
> La forêt dans les périmètres de protection et d'inventaire :

- Réglementaire* : 38 700 ha - 14% des forêts
- Contractuelle** : 81 000 ha - 30% des forêts
- Foncière*** : 3 600 ha - 1,3% des forêts
- Inventaires (ZNIEFF 1 et 2, ZICO****) : 230 500 ha - 84% des forêts

Risques en forêt

- > 2 400 ouvrages de correction torrentielle
- > 699 glissements de terrain ou chutes de blocs depuis 1900
- > 2 513 incendies de forêt depuis 2002
- > 9 605 ha brûlés depuis 1998
- > 52 communes sont couvertes par un PPRn et 6 par un PPRi

INCENDIES DANS LES ALPES-MARITIMES 2002 - 2022



* Protections réglementaires : zones de cœur de Parcs Nationaux et Régionaux, Réserves Naturelles Nationales, Réserve Naturelles Régionales, Réserves intégrales, Réserves biologiques ONF, Directive Paysagère, Arrêtés de Protection de Biotope, Sites classés)

** Protections contractuelles : sites Natura 2000

*** Protections foncières : Espaces Naturels Sensibles, Conservatoire d'Espaces Naturels

**** ZNIEFF : Zone Naturelle d'Intérêt Ecologique, ZICO : Zone d'Importance Communautaire pour les Oiseaux

Sources de données

Ressources et propriétés forestières : IGN KIT PRFB campagne d'inventaire 2005-2014, ONF 2019, BDForêt2 PACA ©IFN - 2010-CFO-2-052, PEFC PACA janvier 2023

Valorisation des espaces forestiers : Communes forestières, EAB 2020, DRAAF EAB 2020, INSEE 2018, ONF 2013, Douanes 2022, Communes forestières - MRBE 2022, Bois des Alpes 2022

Politiques territoriales et outils d'analyse : Communes forestières 2019, CNPF 2020, BDForêt2 PACA 2016, DREAL 2022, INSEE

Protection et risques en forêt - biodiversité : DREAL 2023, Communes forestières 2022, Prométhée 2002-2022, ONF 2020, BRGM 2019

 Les données peuvent différer de celles publiées dans les *Données & Chiffres clés*, notamment pour les surfaces forestières. Ceci est dû aux différentes méthodes utilisées entre les bases de données, à leur disponibilité à des échelles géographiques différentes, ainsi qu'à leur pertinence et leur date de mise à jour.